

Enquête sur la transition vers la retraite de 2006

1. Service producteur

Insee, Division emploi

2. Intitulé de l'enquête

Module ad-hoc européen sur la transition vers la retraite

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête se place dans le contexte suivant : la Communauté européenne s'est fixée pour objectif que le taux d'emploi des 55 à 64 ans atteigne au moins 50% en 2010 en moyenne en Europe (Stockholm, 2001), puis que l'âge effectif de départ en retraite soit repoussé d'au moins 5 ans d'ici à 2010 (Barcelone, 2002). Au niveau national, l'enquête arrive au moment de la réforme des retraites. Les objectifs principaux du module sont de décrire les parcours de passage d'emploi à la retraite, de décrire les souhaits de fin de carrière des actifs et de déterminer les causes de mise en retraite.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Règlement communautaire, qui sera voté vers novembre 2004. Utilisateurs potentiels : Eurostat, DREES, Conseil d'orientation des retraites (COR), INSEE.

5. Principaux thèmes abordés

*Conditions de travail de l'emploi actuel ou du dernier emploi ;
Age de départ à la retraite (ou âge prévu) ;
Conditions pour travailler plus longtemps ;
Situation avant le départ en retraite (chômage, temps partiel, etc.) ;
Raisons de départ en retraite.*

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

*Même enquête réalisée dans toute l'Europe la même année et dans tous les pays en complément de leur enquête sur les forces de travail.
En France, la dernière enquête sur le même thème date de 1996. Il s'agissait déjà d'une enquête complémentaire à l'enquête emploi, mais plus riche (20-25 minutes d'interview).*

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

Le champ de l'enquête est l'ensemble des personnes de 50 ans à 69 ans, en emploi ou ayant travaillé après 49 ans, vivant dans des ménages ordinaires et appartenant au sixième sortant de l'enquête emploi en continu de l'année 2006.

8. Période de collecte et service réalisant la collecte

La collecte sera étalée sur toute l'année 2006. Le maître d'oeuvre est la division emploi. La collecte est décentralisée dans les divisions enquêtes auprès des ménages des directions régionales de l'INSEE.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

La durée du questionnaire devrait être de 5 à 10 minutes en moyenne, au maximum. Des tests sont prévus en 2005.

10. Comité de concertation

Les personnes consultées pour établir le contenu du questionnaire sont Yves Guégano (COR), Nicole Roth (DREES) et Cédric Afsa et Didier Blanchet (Insee). Le contenu théorique du questionnaire est de fait établi au niveau européen par une « task force » décidant du texte du règlement (i.e. une liste de 11 variables ou informations). La division emploi fait partie de cette « task force ». Le questionnaire français reste à l'initiative de l'INSEE sachant qu'il doit permettre la constitution des 11 variables (informations) décrites dans le règlement.

11. Diffusion des résultats

Envoi d'un fichier de données individuelles à Eurostat. Diffusion dans les conditions habituelles du fichier (COR, DREES, chercheurs, etc.). Pas de retour particulier prévu auprès des enquêtés. Publication de premiers résultats sous forme d'un Insee Première.